

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL (MANAGERS)



SESSION

12 places

DURÉE

14 h / 2 jours

TARIF INDIVIDUEL

1000 €

TARIF GROUPE

4500 €

NOUS CONTACTER

Réfèrent formation
Assia GACEM



CONTEXTE

Formation aux Risques Psychosociaux (RPS) : Prévenir, Comprendre et Agir de manière Responsable

Les Risques Psychosociaux (RPS) sont un défi complexe pour de nombreuses entreprises. Stress, tensions relationnelles, surcharge de travail, mal-être ou harcèlement : ces facteurs peuvent affecter le bien-être des collaborateurs et, à terme, la performance globale de l'organisation. Pourtant, la gestion des RPS ne se limite pas à la réaction face à des situations extrêmes. Il s'agit avant tout de comprendre les mécanismes sous-jacents et d'adopter une approche préventive pour créer un environnement de travail plus équilibré.

Notre formation aux Risques Psychosociaux est conçue pour aider les responsables RH, managers à prendre conscience des enjeux, à repérer les signaux faibles et à mettre en place des actions adaptées. L'objectif n'est pas de créer un environnement « sans stress » irréaliste, mais d'aider à mieux comprendre, prévenir et gérer les risques, en favorisant un cadre de travail respectueux et humain.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

- Managers de proximité
- Pas de pré requis

METHODES

- Apports théoriques : exposés, diaporamas, présentation de cas.
- Ateliers pratiques : atelier de mise en situation.
- Échanges et discussions : travail en groupe pour favoriser l'interaction.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Quiz de départ et de fin de formation
- Évaluation continue : à travers des questions lors des échanges et des ateliers pratiques.
- Évaluation finale : questionnaire de satisfaction et test de connaissances à l'issue de la formation.
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

VALIDATION DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation



OBJECTIFS

Objectifs généraux

Jour 1 matin

- Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des managers de proximité dans la gestion des RPS, en leur permettant d'identifier, prévenir et intervenir efficacement face aux risques psychosociaux au sein de leur équipe.

Jour 1 après midi et Jour 2

- Comprendre, prévenir et agir au quotidien en recentrant le management et le dialogue, sur le travail réel, ses exigences, ses désaccords.

Objectifs opérationnels et compétences visées

Jour 1 matin

- Connaître les différents types de Risques Psycho-Sociaux (RPS) et leurs effets sur le bien-être et la performance des collaborateurs.
- Identifier les facteurs de risques et les ressources présentes dans les situations de travail, afin de mieux appréhender les sources potentielles de stress et de souffrance psychologique.
- Être capable d'évaluer l'urgence d'une situation de RPS, en mobilisant les bons interlocuteurs pour apporter une réponse appropriée et rapide.
- Contribuer activement à une démarche de prévention des RPS au sein de l'équipe, en mettant en place des actions concrètes pour limiter leur impact et promouvoir un environnement de travail sain.

Jour 1 après midi et Jour 2

- Connaître le cadre légal et ses responsabilités de manager en matière de RPS
- Comprendre les RPS dans leur dimension systémique
- Analyser le travail réel et ses empêchements
- Développer des pratiques managériales préventives au quotidien

ANIMATION

- Maîtres Diane LEMOINE ou Florence MONTEILLE ou Jennifer KIEFFER avocates en droit du travail et de la sécurité sociale
- Samantha MARCOLIN ou Kael COUDRIN, psychologues du travail

MODALITES PRATIQUES

- Formation de deux jours soit 14 heures
- La formation se déroulera en intra ou dans nos locaux
- Groupe de 12 participants maximum.

LE CONTENU



**J1 matin - Me Diane LEMOINE, Me Florence MONTEILLE, Me Jennifer KIEFFER cabinet ISSEO
AVOCATS, Avocat·es en droit du travail et de la sécurité sociale au barreau de PARIS**

- Définition des RPS puis test de connaissance auprès des participants sur les RPS
- Distinction entre les facteurs de risques, les troubles psychosociaux et les RPS
- L'évaluation des RPS avec la présentation rapide de la grille GOLLAC (approche succincte car abordé ensuite par autres formateurs)
- L'obligation de moyens renforcée
- Focus sur le stress et la violence au travail + cas pratique
- Focus sur le harcèlement moral / sexuel/ agissements sexistes
- Droit d'alerte : Loi Sapin 2 et Wasserman - analyse du dispositif interne de la Fondation et fiche interne de signalement existante
- L'enquête interne
- Le DUERP en vigueur
- Cas pratiques en groupe de 5 personnes sur les notions abordées

J1 après midi + Jour 2 - Madame Samantha MARCOLIN, psychologue du travail
Comprendre les RPS dans leur dimension systémique

- S'approprier la définition et les enjeux des RPS
- Identifier les 6 facteurs de risques psychosociaux (rapport Gollac)
- Repérer les signaux d'alerte individuels et collectifs
- Comprendre les mécanismes d'apparition et d'aggravation des RPS
- Auto diagnostique pour manager

Analyser le travail réel et ses empêchements

- Distinguer travail prescrit et travail réel
- Identifier les situations de « travail empêché » dans son périmètre
- Comprendre l'approche de la clinique du travail (Yves Clot)
- Saisir les enjeux de reconnaissance et de coopération (Christophe Dejours)

Développer des pratiques managériales préventives au quotidien

- Adopter une posture d'écoute du travail réel
- Créer les conditions de la coopération dans son équipe
- Reconnaître le travail accompli de manière constructive
- Organiser des espaces de discussion sur le travail (retex)
- Savoir solliciter de l'aide et orienter un collaborateur en difficulté